

Date d'établisement : 02/10/2024

N° référence : AB-1234

# État des lieux d'entrée

Le présent état des lieux établi contradictoirement entre les parties qui le reconnaissent exact, fait partie intégrante du contrat de location dont il ne peut être dissocié.

#### Le locataire

## Le propriétaire

Marie Lavaud

55 rue Saint-Placide 75006 Paris

· Richard Bousquet

12 rue du Château d'Eau 75010 Paris

## **Description du bien**

## État des pièces

#### **Entrée**

Équipement	Nombre	État d'usure	Fonctionnement	Observations
Mur	1	Bon état	Non applicable	Peinture
Porte	1	Bon état	Fonctionne	Serrure 3 points
Sol	1	Bon état	Non applicable	Parquet

#### Salon

Équipement	Nombre	État d'usure	Fonctionnement	Observations
Mur	4	Bon état	Non applicable	
Fenêtre	2	Bon état	Fonctionne	
Table	1	État d'usage	Non applicable	Quelques légères rayures
Canapé	1	Bon état	Fonctionne	Canapé convertible 2 places
Meuble TV	1	Bon état	Non applicable	
Buffet	1	Bon état	Non applicable	
Sol	1	Bon état	Non applicable	Parquet

Commentaires : Bon état général

#### Cuisine

Équipement	Nombre	État d'usure	Fonctionnement	Observations
Mur	2	Bon état	Non applicable	
Fenêtre	1	Bon état	Fonctionne	
Réfrigirateur	1	Bon état	Fonctionne	Photo 1 Photo 2
Four	1	Bon état	Non testé	Photo 3 Photo 4
Sol	1	Bon état	Non applicable	Carrelage

## **Chambre parentale**

Équipement	Nombre	État d'usure	Fonctionnement	Observations
Mur	4	Bon état	Non applicable	
Fenêtre	2	Bon état	Non applicable	
Porte	1	Bon état	Fonctionne	
Lit	1	Bon état	Non applicable	
Sol	1	Bon état	Non applicable	Parquet

### Salle de bain

Équipement	Nombre	État d'usure	Fonctionnement	Observations
Mur	4	Bon état	Non applicable	
Fenêtre	1	Bon état	Fonctionne	VELUX + store vénitien Photo 5
Porte	1	Bon état	Non applicable	

## Dressing

Équipement	Nombre	État d'usure	Fonctionnement	Observations
Mur	2	Bon état	Non applicable	
Porte	1	Bon état	Fonctionne	

## Relevé des compteurs

N° d'identification	Consommation	Observations
123456789	9396	Situé à l'intérieur de l'appartement  Photo 6
NA	0	Pas d'accès au compteur

### Remise des clés

Accès	Nombre	Date de remise	Observations
Porte principale	2	02/09/2024	Clé + badge Photo 7
Boîte aux lettres	2	02/09/2024	Photo 8

## Pièces jointes

Réfrigirateur (1)



Réfrigirateur (2)



Four (3)



Four (4)



Fenêtre (5)



Compteur d'électricité (6)



#### Porte principale (7)



#### Boîte aux lettres (8)



#### **Annexes**

#### **Commentaires additionnels**

Appartement en bon état général.

#### Documents complémentaires

Documents d'identité

#### **Richard Bousquet**

#### **Marie Lavaud**

## **Signatures**

Chaque partie atteste par la présente avoir pris connaissance de l'intégralité du document d'état des lieux. En signant ce document, elles reconnaissent expressément accepter toutes les observations et commentaires qui y sont consignés, confirmant ainsi leur accord total et sans réserve sur l'ensemble des éléments relevés et documentés dans le cadre de cet état des lieux.

Conformément à la loi ALUR, le locataire dispose d'un délai de dix jours à compter de la réalisation de l'état des lieux pour demander toute modification ou correction du rapport, afin de s'assurer que toutes les observations et constatations reflètent fidèlement l'état du logement.

**Richard Bousquet** 

Signé le 02/10/2024

**Marie Lavaud** 

Signé le 02/10/2024

B